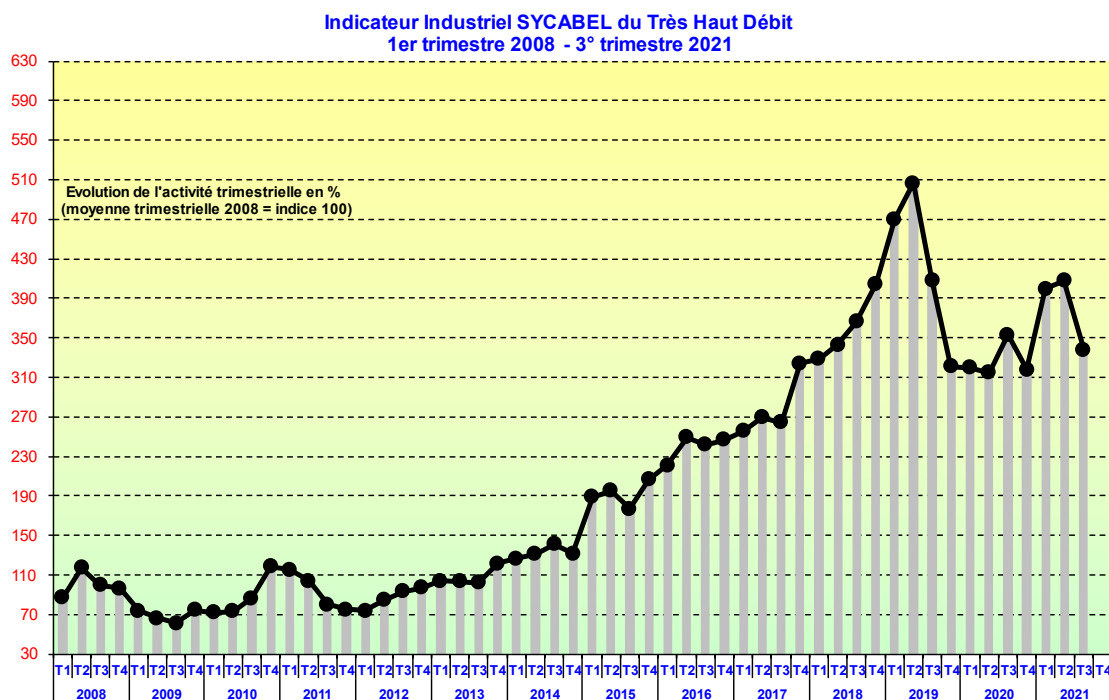


Décembre 2021

Communiqué de Presse

Couverture de la France en Très Haut Débit :
Selon les données de l'indicateur industriel trimestriel du SYCABEL,
les livraisons de câbles à fibres optiques chutent brutalement
au troisième trimestre

Les industriels du SYCABEL restent d'autant plus vigilants
que leurs coûts de production ne cessent d'augmenter



Nouvelle alerte au SYCABEL dont l'indicateur industriel du THD affiche une baisse soudaine de 17 % de ses livraisons de câbles à fibres optiques au troisième trimestre.

En dépit de la pandémie et du très fort retrait de son activité en 2020, l'industrie du câble avait su tenir bon et maintenir ses capacités de production. Elle avait ainsi augmenté de façon très significative son rythme de livraisons au 1^{er} semestre de 2021.

La chute brutale enregistrée au troisième trimestre intervient dans un contexte difficile pour les industriels français. Ils sont confrontés à une augmentation continue de leurs coûts de production, consécutive à la flambée des prix des matières premières, de l'énergie et du transport. La hausse des coûts couplée à la volatilité de la demande dérèglent l'équation économique.

Partage des informations et anticipation demeurent les maîtres-mots de la Profession.

Les câbliers membres du SYCABEL réitèrent leur besoin de visibilité sur l'évolution du marché. Ils appellent de nouveau à l'utilisation prioritaire des câbles et accessoires produits sur le sol français ou européen, les réseaux déployés actuellement étant majoritairement financés par l'état et les collectivités.

Le SYCABEL, membre d'EUROPACABLE, syndicat européen des fabricants de câbles, se félicite que la Commission Européenne impose des droits antidumping, entre 19,7% et 44%, sur les importations de câbles à fibres optiques en provenance de Chine vers l'Union Européenne.

Fortement subventionnée, l'industrie chinoise des câbles à fibres optiques a bénéficié d'un avantage concurrentiel déloyal lui permettant d'augmenter considérablement ses exportations vers l'Europe, à des prix fortement sous-cotés au cours des dernières années.

Ces mesures, si elles sont correctement mises en œuvre, permettront à l'industrie européenne de reprendre sa stratégie d'investissement ambitieuse, alors qu'elle s'efforce d'offrir une technologie de pointe et de répondre à la fois à la demande croissante et aux défis de la transformation numérique dans l'Union Européenne du 21^{ème} siècle.

Lien vers le communiqué de presse d'EUROPACABLE : [ici](#)

Contact Presse : Catherine Barret-Bonnin
Courriel : mcbaret.bonnin@gmail.com
Tél : 06 10 85 87 32